

5 millions de chômeurs en France ?

Fiche rédigée, le 24 février, par Maxime Combes (06 24 51 29 44, maxime.combes@gmail.com)

Le gouvernement se réjouit de la baisse du chômage. Pourtant le nombre de chômeurs invisibles, non pris en compte, ne cessent d'augmenter : les inscrits à l'ANPE sont plutôt stables (4,5 Millions), alors que les chômeurs radiés des listes, déboutés ou dégoûtés augmentent.

Dans le même temps, les faibles de taux de chômage anglais et hollandais, présentés comme modèles, sont falsificateurs.

1. Les chiffres et tendances officiels

Les chiffres présentés par le gouvernement :

- 8,6 % fin décembre 06 : 2,1 Million
- 10 % de chômeurs de moins en un an

mais :

- déjà 8,6 % en mai-juin 2001
- 21,5 % de chômage chez les moins de 25 ans
- plus élevé que la zone Euro (7,5 %)
- le nombre d'entrées au chômage s'accroît : après licenciement économique (+6,3 %), après mission d'intérim (+5,5 %) après CDD (+5,2 %). Premières entrées au chômage (+ 9,8 %) => **Où sont-ils passés ?**

2. Les chômeurs invisibles, comptabilisés, mais non pris en compte dans LE chiffre officiel :

Chiffre Officiel de Septembre (DEFM1) : 2 172 000 (comprend les personnes qui 1) n'ont pas travaillé plus de 72 heures pendant le dernier mois, 2) est immédiatement disponible pour prendre un emploi et 3) recherche activement un emploi). => **TRES REDUCTEUR !**

Total des inscrits à l'ANPE : 4 500 000 (supérieur à 4 Millions depuis 15 ans)

Depuis 25 ans, la part des chômeurs invisibles a été multiplié par 4. Principales catégories de chômeurs « invisibles » en septembre 2006 :

Chômeurs des DOM (total)	220 000
Demandeurs d'emploi temporaire ou à temps partiel	871 000
Dispensés de recherche d'emploi	412 000
Chômeurs en "activité réduite"	452 000
Demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles	321 000
TOTAL INVISIBLES	2 276 000
TOTAL INSCRITS ANPE	Env. 4,5 Millions

3. Les radiés, déboutés et dégoûtés hors de la comptabilité

Le gouvernement affirme que la baisse continue du chiffre officiel (DEFM1) prouve que le chômage baisse réellement !

Mais :

- sortir des listes de l'ANPE (350 000 de moins entre fin 2005 et fin 2006) signifie de moins en moins sortir du chômage
- chiffres de l'INSEE contredisent les chiffres du ministère (=> report de leur publication !)

Explications : La baisse du chiffre officiel (DFM1) provient d'une augmentation inédite des taux de sortie des listes depuis début 2005 (11 % en 1999, 16,8 % en 2006). A quoi est-ce du ?

- Moins d'une sortie sur 5 est due à une reprise d'emploi : taux d'embauche stable depuis 2 ans ;
- les sorties pour « non-renouvellement motivé » augmentent : +31 % entre 2004 et 2006 = **les chômeurs déboutés !**
- Radiations administratives et sanctions se multiplient : 39 % de plus entre 2004 et 2006 = **les chômeurs radiés !**
- Renoncements à s'inscrire en hausse : « non-renouvellements accidentels » : +31 % entre 2004 et 2006 = **les chômeurs dégoûtés !** (augmentation des convocations et pressions pour accepter n'importe quel emploi)
- Type d'emploi pour les sortants retrouvant du travail : de moins en moins de CDI et de plus en plus de CDD, d'intérim et d'emplois aidés.

4. Les chiffres européens : entre mythe et réalité

Il y a **7,5 % de chômage dans la zone Euro**, 7,6 % pour l'UE. Avec moins de 5 % de chômage, le RU et le Danemark sont-ils des exemples à suivre ?

=> **MYTHE.**

Entre 1990 et 2000, le Royaume-Uni divise son taux de chômage par deux. **MAIS, le nombre de malades de longue durée a augmenté de près d'un million** : il atteint actuellement les 2,2 millions de personnes ! (= compense la baisse de chômeurs)

Idem au Danemark où la **création d'emploi a été moins forte sur les dix dernières années qu'en France** (5 % contre 10 %) : le taux de chômage a diminué grâce aux préretraites et aux congés maladies de longue durée (les inemployables) (= 20 % des Danois de 16 à 24 ans)

5. Nos propositions contre le chômage (selon les 125 propositions) :

- Licenciements interdits pour les entreprises qui réalisent des profits ;
- Réel service public de l'emploi : monopole de placement et moyens /gestion améliorés ;
- Généralisation du CDI à temps complet ;
- Partage du travail avec une nouvelle réduction du temps de travail ;
- Développement de nouveaux services publics créateurs d'emploi : logement, petite enfance, énergie ;
- Développement de l'économie sociale et solidaire ;
- Renforcement de l'inspection du travail ;
- Abrogation du CNE ;
- Réel statut pour les stagiaires ;

source :

- chiffres officiels du ministère de l'Emploi et données d'EuroStat ;
- notes du collectif « les autres chiffres du chômage » ;
- les 125 propositions